



TARIFS 2018/2019

CLUBS		TARIFS	2017/2018	2018/2019
COTISATIONS				
	Club libre			
	Avance de trésorerie (pour les nouveaux clubs) bloquée sur 3 saisons		800 + 200*	
	Cotisation	Clubs moins de 250 licenciés Clubs plus de 250 licenciés	90,00 130,00	IDEM
	Frais de gestion		80,00	
	Club Foot Diversifié (Futsal - Foot Entreprise - Foot Loisirs)			
	Avance de trésorerie (pour les nouveaux clubs) bloquée sur 3 saisons		400 + 100*	
	Cotisation		90,00	IDEM
	Frais de gestion		80,00	
ANNUAIRES				
	Clubs libres (2 exempl. obligatoires)		56,00	
	Foot diversifié (1 exemp. obligatoire)		41,00	IDEM
	Annuaire supplémentaire		25,00	
ENGAGEMENTS				
	Championnats			
	Seniors D1/D2		47,00	IDEM
	Seniors Autres séries		38,00	
	Jeunes D1/D2		16,00	17,00
	Jeunes Autres séries		14,00	15,00
	Féminines Seniors (à 11 et à 8)		33,00	
	Féminines Jeunes à 11		16,00	
	Féminines Jeunes à 8		14,00	
	U13		12,00	
	U11		11,00	
	U7/U9		7,00	
	Foot Loisirs à 11		37,00	IDEM
	Foot Loisirs à 8		18,00	
	Foot Entreprise à 11		37,00	
	Foot Entreprise à 8		18,00	
	Futsal D1/D2		47,00	
	Futsal Autres séries		38,00	
	Pratique Jeunes Futsal U15/U18		15,00	
	Coupes			
	Seniors : Coupe de Lyon et du Rhône et Coupe de Groupement		45,00	
	Vétérans : Coupe de Lyon et du Rhône		45,00	IDEM
	Coupe de Lyon et du Rhône U20		28,00	
	Coupe de Lyon et du Rhône et Coupe de Groupement U17		20,00	23,00
	Coupe de Lyon et du Rhône et Coupe de Groupement U15		19,00	IDEM
	Coupe de Groupement U13		15,00	
	Coupe VIAL (Féminine)		30,00	35,00
	Coupe Loisirs		45,00	
	Coupe de Lyon et du Rhône Futsal et Coupe de l'Avenir Futsal		45,00	
	Coupe de Lyon et du Rhône Futsal Jeunes et Futsal Féminines		28,00	IDEM
	Coupe Bichard (Foot Entreprise)		42,00	
	Coupe Foot Entreprise à 8		28,00	
FORFAITS				
	Championnats			
	1er forfait ou forfait après parution au calendrier (x2 si forfait dans les 3 dernières journées soit 94 €)		47,00	
	2ème forfait (x1,5 si forfait dans les 3 dernières journées soit 123 €)		82,00	



TARIFS		2017/2018	2018/2019
	3ème forfait ou forfait général - Jeunes	165,00	IDEM
	3ème forfait ou forfait général - Seniors	335,00	
	3ème forfait ou forfait général - Vétérans	165,00	
	Forfait général dans les 3 dernières journées du championnat - Jeunes	335,00	
	Forfait général dans les 3 dernières journées du championnat - Seniors	500,00	
	Forfait général dans les 3 premières journées (sauf dernière catégorie) - Jeunes	335,00	
	Forfait général dans les 3 premières journées - Seniors	500,00	
	Coupes (District et Groupement)		
1) Seniors/Vétérans/	16ème de finale et tours précédents	47,00	IDEM
U20/ Futsal Seniors	8ème de finale	56,00	
	1/4 de finale	90,00	
	1/2 finale	178,00	
	Finale	390,00	
2) U15/U17/U13	8ème de finale et tours précédents	47,00	
	1/4 de finale	56,00	
	1/2 finale	90,00	
	Finale	206,00	
3) Féminines Seniors	1/4 de finale et tours précédents	47,00	
	1/2 finale	72,00	
	Finale	206,00	
4) Futsal Jeunes	Forfait tournoi qualificatif	170,00	47,00
	Forfait 1/2 finale et finale	258,00	90,00
DISCIPLINE			
a) Joueur	AVERTISSEMENTS		
	Carton blanc	GRATUIT	IDEM
	1er avertissement	9,00	
	2ème avertissement	13,00	
	3ème avertissement (match ferme)	41,00	
	EXPULSIONS (ou rapports après match)		
	1er niveau : 2ème avertissement et articles 2 / 3 / 4 du nouveau barème disciplinaire	41,00	IDEM
	Récidive	62,00	
	2ème niveau : articles 5 / 6 / 7 / 8 du nouveau barème disciplinaire	52,00	
	Récidive	75,00	
	3ème niveau : articles 9 / 10 / 11 / 12 / 13 du nouveau barème disciplinaire	63,00	75,00
	Récidive	88,00	100,00
	Hors match	63,00	75,00
	Récidive	88,00	100,00
b) Dirigeant / Educateur / Entraîneur / Personnel médical	Rapport d'arbitre donnant lieu à suspension avec sursis	9,00	IDEM
	Rapport d'arbitre donnant lieu à suspension avec match(s) fermes(s)	63,00	
	Récidive		
c) Foot à 11 et Futsal	CODE DISCIPLINAIRE		
	1er incident	258,00	IDEM
	2ème incident	500,00	
	3ème incident	865,00	
d) Foot à effectif réduit	1er incident	86,00	
	2ème incident	170,00	300,00
	3ème incident		



TARIFS		2017/2018	2018/2019	
ADMINISTRATIF				
AMENDES				
	Absence Assemblée Générale du District et Foot Loisirs	124,00	IDEM	
	Absence autres Assemblées Générales spécifiques	93,00		
	Non retour de documents administratifs	82,00		
	Non retour de fiches de renseignements et d'engagements y compris sous forme informatique	180,00		
	Non retour fiche Fair-play Foot Loisirs	1ère année		31,00
		2ème année		62,00
		3ème année		93,00
		4ème année et plus		124,00
	Absence de délégué sur feuille de match, par délégué	13,00		
	Absence de diplômes fédéraux pour les D1	22,00		
	Appui des réserves en Commission des Règlements et de l'Arbitrage	45,00		
	Remboursement de la réclamation par le club perdant	51,00		
	Frais exposés à l'occasion d'une procédure disciplinaire ou d'appel à la charge du ou des Clubs fautifs ou du DLR si réformation complète d'une décision en Appel	70,00 (forfait)		
	Participation d'un joueur suspendu à un match	72,00		
	Joueur non qualifié	62,00		
	Mauvaise police de terrain, autres...	114,00	115,00	
	Mauvaise tenue des supporters		125,00	
	Match joué sur terrain non classé	57,00	IDEM	
	Feuille de match incomplète ou défaut de renseignements sur lettre de report de match	8,00		
	Feuille de match arrivée hors délai ou absence de lettre de report de match	20,00		
	Feuille de match ou annexe arrivée après 30 jours ou non parvenue	170,00		
	Non saisie des résultats sur internet (au dimanche minuit) ou dans les 24 heures suivant la rencontre pour les matchs en semaine	13,00		
	Non ou mauvaise utilisation de la feuille de match informatisée	20,00		
	Licence manquante au 1er novembre (par licence)	7,00		
	Incident(s) de paiement (chèque impayé, prélèvement impayé, relance répétée, annulation d'une rencontre pour défaut de paiement...)	50,00		
	Non paiement d'un officiel le jour de la rencontre	75,00		
	Fausse identité	618,00		
	Fausse feuille de match	464,00		
	Absence à convocation (Joueur-Dirigeant-Arbitre)	60,00		
	Absence aux réunions Prévention / Sécurité	20,00		
	Absence affichage feuille de route (après un premier rappel resté sans effet pour les Féminines et Futsal)	20,00		
AMENDES GROUPEMENTS				
	Feuille de match incomplète ou licence manquante au 1er novembre (par licence) en U7 / U9 / U11 / U13	4,00	IDEM	
	Forfait par match (au 3ème forfait, application du forfait général)	21,00		
	Forfait général Foot d'Animation	83,00		
	Feuille de match ou annexe arrivée après 30 jours ou non parvenue en Foot d'Animation	50,00		
	Mauvaise destination feuille de match	13,00		
	Absence à AG de groupement	93,00		
	Absence réunion Foot d'Animation	38,00		
INDEMNITES DE TERRAIN NEUTRE A LA CHARGE DU CLUB FAUTIF				
	Déplacement pour l'équipe non fautive (+ de 12 km aller-retour par rapport au km initial), le km	1,30	2,00	



TARIFS		2017/2018	2018/2019	
	Traçage de terrain pour le Club d'accueil	11,00	30,00	
TOURNOIS				
	Homologation d'un tournoi (à partir de U13)	21,00	IDEM	
	Homologation d'un tournoi ou match avec équipe étrangère	26,00		
	Homologation tournoi U7/U9/U11 (demande obligatoire)	GRATUIT		
	Tournoi organisé sans homologation du District	150,00		
	Tournoi organisé sans homologation du District - Récidive	200,00		
ARBITRES				
	Absence arbitre (adulte ou jeune) aux AG des Arbitres	32,00	IDEM	
	Non envoi rapport suite à carton rouge	26,00		
	Amende pour trop perçu	26,00		
	Amende pour trop perçu - Récidive	41,00		
	Amende pour trop perçu - Multi-récidive	93,00		
	Absence match avec observateur	41,00	IDEM	
	Ecole d'Arbitrage (cours du soir) - Gratuit pour les Féminines	52,00		60,00
	Ecole d'Arbitrage (en externat) - Gratuit pour les Féminines	110,00	150,00	
	Cotisation Arbitre District (avec journée de formation)	55,00	IDEM	
	Cotisation Arbitre Ligue - FFF	34,00		
EDUCATEURS				
	Formations modulaires 16 h (sans hébergement) Modules U9 / U9 Mineurs / U11 / U11 Mineurs / U13 / U15	70,00	IDEM	
	Formations modulaires (avec hébergement) Modules U9 / U9 Mineurs / U11 / U11 Mineurs / U13 / U15	100,00		
	Formations modulaires 8 h (sans hébergement) Modules U7	Sans repas : 15,00 Avec repas : 31,00		
	CFF1	155,00		
	CFF2	280,00		
	CFF3	280,00		
	CFF4	155,00		
	Formation Responsable Technique	70,00		
	Stage Gardiens de but et Futsal	70,00		
	CFF UFRSTAPS	170,00		
	Nouvelles formations et formations "Emplois d'avenir"	90,00		
	Formations CDIP	GRATUIT		
	Inscription examen	30,00		
BAREME KILOMETRIQUE				
	Remboursement de frais de déplacement d'un officiel dûment convoqué devant le Comité Directeur ou une commission du District, le km aller-retour (avec un minimum de 9 €)	0,400		IDEM
	Visite de terrain en vue d'homologation (le km aller-retour, au frais du club visité) (avec un minimum de 17 €)	0,400		
	Remboursement de frais d'intervention ou d'observation technique (le km aller-retour) (avec un minimum de 28 €) Forfait pour repas éventuel (16 €)	0,400		

* Les 200 € ou 100 € peuvent être remboursés au Club avant le délai de 3 ans si le Président du Club suit une formation organisée par le District de Lyon et du Rhône ou considérée comme conforme par le District de Lyon et du Rhône.